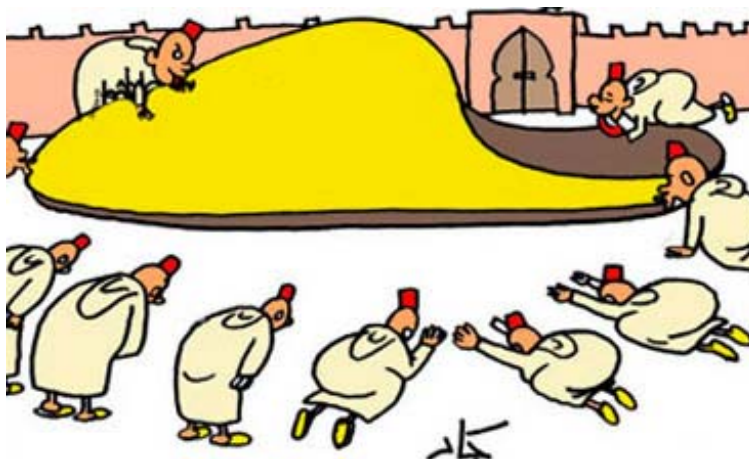


MAROC

Ali Lmrabet revendique la liberté de sa plume



Ali Lmrabet, journaliste marocain de 44 ans, fait les frais de la susceptibilité du jeune roi Mohammed VI. Ses caricatures et ses articles (notamment des dossiers sur la monarchie chérifienne et une interview abordant la question du Sahara occidental) lui ont valu d'être condamné, le 21 mai 2003, par le tribunal de Rabat à quatre ans de prison ferme pour "outrage à la personne du roi", "atteinte à l'intégrité territoriale" et "atteinte au régime monarchique". Sa peine a ensuite été réduite en appel à trois ans de prison ferme. Lors de la fête du Trône le 30 juillet dernier, Mohammed VI a grâcié de nombreux prisonniers. Mais pas le journaliste.

Autodidacte, issu d'une famille déshéritée, Ali Lmrabet est un élève brillant, passionné de littérature, à la plume élégante. Ancien diplomate devenu journaliste, il préfère la liberté de parole au langage diplomatique et travaille dans différentes rédactions marocaines. En 1999, il devient le correspondant de Reporters sans frontières. En mars 2000, il fonde le journal *Demain*, dont, très vite, la liberté de ton séduit un large public. Mais, pour avoir repris des propos mettant en cause la gauche marocaine dans la tentative de coup d'Etat de 1972 contre le roi Hassan II, le journal est interdit. Il renaît quelques semaines plus tard, sous le titre de *Demain Magazine*. Boycotté par les annonceurs, avec une équipe rédactionnelle réduite, abandonnant son papier glacé, il devient malgré tout l'un des premiers hebdomadaires de la presse francophone, grâce à son indépendance d'esprit, ses articles satiriques et ses caricatures pleines d'humour. Les pressions du pouvoir ne s'arrêtent pas pour autant et les autorités suspendent quelques semaines l'hebdomadaire à la ligne éditoriale trop libre. En janvier 2003, Ali Lmrabet crée *Douman*, petit frère en langue arabe de *Demain Magazine*, tous deux interdits aujourd'hui. Après une première grève de la faim de cinquante jours, qui lui a laissé des séquelles, au printemps dernier, Ali Lmrabet reprend une grève de la faim le 30 novembre. Ce Marocain frondeur et déterminé continue de revendiquer la liberté de sa plume et de son trait. "Le roi des pauvres", lui, s'obstine à l'en priver.

Un révélateur de la situation de la presse au Maroc ?



L'affaire d'Ali Lmrabet a résumé à elle seule les problèmes auxquels sont aujourd'hui confrontés les journaux privés : le manque d'indépendance de la justice, la difficulté d'aborder des sujets marocains sensibles (comme la personne du roi ou la question du Sahara occidental), le maintien des peines de prison pour des délits de presse, les interventions croissantes des "sécuritaires", le boycott publicitaire et les pressions sur les imprimeurs et les annonceurs. Ce dernier point est sans doute aujourd'hui le verrou officiel le plus efficace pour faire taire la presse indépendante, sans user d'une quelconque censure officielle.

Moins d'une semaine après les attentats islamistes du 16 mai, à Casablanca, qui ont fait 45 morts, le Parlement a adopté, à l'unanimité et sans amendement, le projet de loi antiterroriste en discussion depuis l'automne 2002, et qui suscitait nombre de réactions dans les partis politiques, particulièrement au sein du PJD islamiste (Parti Justice et Développement). Les questions de la définition du terroriste, de l'acte terroriste, de "l'apologie du terrorisme", restées vagues, sont donc particulièrement menaçantes pour la liberté de la presse. Cette loi antiterroriste a complété, dans le sens souhaité par la tendance sécuritaire (les responsables du ministère de l'Intérieur et de la DST), le code de la presse de 2001. Entrée en vigueur en juin, elle a aggravé les peines encourues en cas de terrorisme et a facilité les enquêtes en permettant les perquisitions de nuit, les écoutes téléphoniques et le prolongement de la garde à vue. Sous couvert d'arguments antiterroristes, les inculpations de journalistes se sont multipliées et facilitées.

Si Mohammed VI a réaffirmé être attaché à la démocratie et au modernisme (proposant la réforme du code du statut personnel, véritable révolution !), il a également annoncé "la fin de l'ère du laxisme", la presse étant dans sa ligne de mire.

Pour tout renseignement complémentaire :

Agnès Devictor , responsable du bureau Nord de l'Afrique - Reporters sans frontières - tél : 01 44 83 84 79

e-mail : norddelafrique@rsf.org